



ITINÉRAIRE PRIVILÉGIÉ



HEURES DE POINTE (EN SEMAINE)

- 1 Navette 919 - Trainbus Acadie/Mont-Royal/Namur (±15 min)
- 2 Métro de la station Namur à la station Bonaventure (±20 min)



NAVETTE 919 - Trainbus Acadie/Mont-Royal/Namur

- Service en semaine durant les heures de pointe, dans les 2 directions
- Service aux 15 minutes
- Circulation sur la voie réservée de la rue Jean-Talon, entre l'avenue Victoria et l'avenue Mountain Sights en direction ouest et de l'avenue Victoria à la rue de Nancy en direction est

OPTIONS DE DÉPLACEMENT



- Ligne 92 Jean-Talon
 - Service aux 20 minutes
 - Circulation sur la voie réservée de la rue Jean-Talon
 - Départs additionnels en heures de pointe : 4 en direction ouest et 3 en direction est
- Ligne 165 Côte-des-Neiges
 - Bonification de service : 14 nouveaux départs en direction sud et 6 en direction nord
 - Circulation sur les voies réservées sur le chemin de la Côte-des-Neiges et le boulevard René-Lévesque
- Ligne 465 Express Côte-des-Neiges

* Le temps de parcours n'inclut pas la correspondance entre les différents modes de transport.



Ces mesures s'adressent aux usagers de la ligne exo6 Deux-Montagnes qui étaient inscrits à la mesure 2018-2019 en date du 8 septembre 2019.

Ligne Deux-Montagnes	Mesure tarifaire 2020	Action à poser	Titre
Usager inscrit à la mesure tarifaire avant le 10 décembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> → 5 mois gratuits de janvier à mai 2020 → Pour les mois suivants, un titre mensuel à 86,50 \$ (tarif ordinaire) ou à 52,00 \$ (tarifs étudiant ou réduit) sera appliqué. 	Aucune action	<ul style="list-style-type: none"> → MTLREM* → TRAMREM zones 3, 5 et 6 <p>Ces titres sont valides depuis le 11 janvier 2020 à bord de la navette 404 et prochainement à bord des navettes ferroviaire et trainbus 964.</p>
Usager inscrit à la mesure tarifaire entre le 11 décembre 2019 et le 10 juillet 2020	<ul style="list-style-type: none"> → 5 mois¹ gratuits consécutifs Dès le 11 juillet 2020, et ce, jusqu'au 11 novembre 2020, le nombre de mois gratuits diminuera à raison d'un par mois. Exemple : une inscription le 11 septembre = 2 mois gratuits → Pour les mois suivants, un titre mensuel à 86,50 \$ (tarif ordinaire) ou à 52,00 \$ (tarifs étudiant ou réduit) sera appliqué. 	S'inscrire ou modifier son abonnement actuel OPUS+ ou OPUS+ entreprise sur le site Web d'exo.	<ul style="list-style-type: none"> → MTLREM* → TRAMREM zones 3, 5 et 6 <p>Ces titres sont valides depuis le 11 janvier 2020 à bord de la navette 404 et prochainement à bord des navettes ferroviaire et trainbus 964.</p>
Usager non inscrit à un abonnement OPUS+ ou OPUS+ entreprise	<ul style="list-style-type: none"> → Réduction tarifaire allant jusqu'à 30 % sur un titre TRAIN ou TRAM → Offre disponible pour les mois de janvier, février, mars, avril et mai 2020. 	Communiquer avec : <ul style="list-style-type: none"> - exo : 1 888-702-8726 - STL : 450-688-6520 	→ TRAIN ou TRAM
Usager qui a résilié son abonnement OPUS+ ou OPUS+ entreprise	<ul style="list-style-type: none"> → Possibilité de réactiver son abonnement avec un titre MTLREM ou TRAMREM (selon l'admissibilité) et de bénéficier de 5 mois gratuits consécutifs. → Pour les mois suivants, un titre mensuel à 86,50 \$ (tarif ordinaire) ou à 52,00 \$ (tarifs étudiant ou réduit) sera appliqué. 	Communiquer avec exo au 1 888-702-8726	<ul style="list-style-type: none"> → MTLREM* → TRAMREM zones 3, 5 et 6. <p>Ces titres sont valides depuis le 11 janvier 2020 à bord de la navette 404 et prochainement à bord des navettes ferroviaire et trainbus 964.</p>

* Permet de voyager sur la ligne de train de Deux-Montagnes uniquement ainsi que sur le réseau de bus et de métro de l'île de Montréal.
 1 - À compter de l'adhésion à la mesure tarifaire (par l'entremise d'un abonnement OPUS+ ou OPUS+ entreprise).